

Guide de rédaction

1) Présentation de la Clé des langues

La [Clé des langues](#) est un site de ressources co-piloté par l'ENS de Lyon et la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire). Le site offre une formation continue disciplinaire aux enseignants et enseignantes de langues du secondaire et publie des ressources scientifiques permettant une actualisation des savoirs et une réflexion pédagogique et didactique en lien avec les programmes d'enseignement. Le site est composé de six volets : « Allemand », « Anglais », « Arabe », « Espagnol », « Italien » et « La langue dans tous ses états ».

Le site s'adresse à un public non-spécialiste : il remplit ainsi une mission de diffusion des savoirs et d'ouverture des champs disciplinaires en offrant un accès privilégié à la recherche universitaire.

2) Le comité de lecture

Les articles publiés par le volet arabe de La Clé des langues sont validés par un comité de lecture dirigé par Mohamed Ben Mansour, Maître de Conférences à l'ENS de Lyon.

3) Articles scientifiques

Les propositions d'article feront entre 5 000 et 6 000 mots. Les articles scientifiques font l'objet d'une évaluation en double aveugle.

Métadonnées (à inclure sur la première page)

- Titre de l'article
- Résumé (une centaine de mots)
- Notice biographique (statut, institution de rattachement, thématiques de recherche, lien vers une éventuelle page personnelle)
- Une photo (qui sera utilisée pour notre [annuaire des contributeurs et contributrices](#)) peut être envoyée dans un fichier séparé (jpeg, .jpg, .png). Les crédits de la photo doivent être indiqués.
- 4 mots-clés en français et leur traduction en arabe
- Sommaire de l'article

Corps de texte

Système de translittération *Arabica*

La Clé des langues arabe utilise le même système de translittération que celui de la revue *Arabica* : http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/translitteration_arabica.pdf

Règles générales :

- Times New Roman, taille 12
- Interligne 1,5
- Justifié
- Ne pas ajouter de retrait à gauche au début de chaque paragraphe.

Sommaire :

Les parties et sous-parties de l'article doivent respecter la numérotation suivante :

- 1.
- 1.1
- 1.2 etc
- 2.
- 2.1
- 2.2 etc

Citation

Les citations doivent correspondre exactement au texte original (dans la langue d'origine) et seront intégrées à l'article entre guillemets. Les citations qui ne seraient ni en arabe ni en français doivent impérativement être traduites dans la langue de l'article.

Si elles sont longues (à partir de trois lignes de texte), les citations seront intégrées dans un paragraphe avec un retrait d'un point à droite et à gauche, sans guillemets.

Les modifications apportées à la citation par l'auteur ou de l'autrice (suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets. Les coupures de texte seront signalées par [...].

Notes de bas de page

Afin de fluidifier la lecture sur internet, nous vous recommandons de limiter le nombre de notes de bas de pages. Toutes les références bibliographiques seront intégrées dans la bibliographie ; les références complémentaires afin d'approfondir le sujet peuvent être rassemblées dans une rubrique « Pour aller plus loin » en fin d'article.

L'appel de note se place après le mot ou groupe de mots auquel il se rapporte. Dans le cas d'une note se rapportant à une citation, l'appel de note est placé à l'extérieur de la citation, après le guillemet fermant, mais avant la ponctuation qui suit la citation ;

Dans le cas d'une longue citation placée en retrait, l'appel de note se place après le signe de ponctuation final.

Bibliographie

Les références bibliographiques dans le corps de texte seront indiquées entre parenthèses, selon le modèle ([date de parution], [page(s) citée(s)]). Exemple : (2018, 2-3).

Si le nom de l'auteur ou de l'autrice n'est pas clairement indiqué dans l'article, il conviendra de le préciser dans la référence.

Les références bibliographiques en fin d'article respecteront le format suivant :

NOM, Prénom. Date de l'édition utilisée (date de 1^{ère} publication). *Titre*. Lieu d'édition : maison d'édition, numéro de page.

Voici quelques exemples (à adapter en fonction de la langue de l'article) :

Ouvrages

PELLAT, Charles. 1953. *Le milieu baṣrien et la formation de Ġāḥiz*. Paris : Adrien-Maisonneuve.

Chapitre dans un ouvrage

DICHY, Joseph. 1982. « Discours logique et logique d'un discours. Une lecture du *Livre des Avars* », in *Analyses–Théorie*, n°2/3, *Revue du département d'Arabe de Paris VIII*, pp. 31-83.

Articles scientifiques

PELLAT, Charles. 1980. « al-Jāḥiz jugé par la postérité », in *Arabica*, T. XXVII. Leiden : Brill, pp.1-67. <https://www.jstor.org/stable/4056500>

Articles de journaux

ZAKHARIA, Katia. Printemps 2014. « *Adab* : la prose littéraire dans la culture arabe classique », in *Encyclopédie de l'humanisme méditerranéen*, éd. Touati Houari. <<http://www.encyclopedie-humanisme.com/?Adab-16>>.

Droits de reproduction des documents iconographiques

Nous invitons les contributeurs et les contributrices à s'assurer que les documents iconographiques accompagnant les textes sont libres de droits.

Si ce n'est pas le cas, nous vous demandons de joindre à la contribution les autorisations de reproduction et de diffusion des textes et des illustrations inclus dans l'article. Il faudra préciser lors de la demande d'autorisation le type de publication de l'article à paraître (publication scientifique électronique, en accès libre et gratuit), et indiquer l'URL du site (<http://cle.ens-lyon.fr/>)

Chaque illustration dans l'article sera accompagnée d'une légende rappelant le titre de l'image, l'auteur, l'année, le site source et son URL, et enfin le type de licence. Exemple :

ماذا نعرف عن مدينة درنة الليبية التي دمرها الإعصار؟ Source Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Derna_\(ville_de_Libye\)#/media/Fichier:Derna_Coast.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Derna_(ville_de_Libye)#/media/Fichier:Derna_Coast.jpg)
Domaine public.

Toutes les illustrations sont à envoyer à la responsable éditoriale dans des fichiers séparés (.jpg, .png).

4) Contributions courtes

La longueur recommandée des ressources courtes est de 2 000 à 3 000 mots. Les propositions sont relues et évaluées par la responsable éditoriale et la responsable scientifique du volet.

Ces ressources comprennent les fiches de lecture, les chroniques cinéma, les fiches sur un ouvrage ou un auteur ou une autrice, la présentation d'un mouvement littéraire, d'un courant artistique ou d'une période historique. Les fiches peuvent également porter sur un point de linguistique, de phonologie ou de phonétique.

Les indications de présentation, les recommandations bibliographiques ainsi que les règles concernant les droits de diffusion des documents iconographiques sont les mêmes que pour les articles scientifiques.

Les fiches de lecture, les chroniques cinéma ainsi que les fiches de présentation d'un ou une artiste doivent comprendre les points suivants :

- Une présentation de l'auteur ou autrice, ou artiste (éléments de biographie, autres textes importants, prix obtenus, thèmes majeurs...)
- Résumé de la trame du livre ou du film
- Analyse de l'œuvre à travers deux ou trois problématiques/thématiques centrales, avec un sous-titre par problématique
- La ressource doit comporter un avis argumenté sur l'œuvre et son intérêt. Une comparaison éventuelle avec l'état de l'art ou avec d'autres œuvres de l'artiste est possible.

Les ressources courtes comprennent en fin de texte un commentaire de texte ou d'image à partir d'un extrait de l'œuvre littéraire ou d'un exemple de production artistique. Ce commentaire permet d'illustrer précisément les thématiques identifiées dans l'article.

Exemples :

Fiche de lecture : <https://cle.ens-lyon.fr/arabe/litterature/contemporaine/al-malaika-la-tatir-kayfa-tuwajih-al-nisae-al-tatarruf-al-dini-indama-yuhasiru-hunna> (par Fatima Zohra Rghioui, publié le 21/05/2023)